

ASSOCIATION ACTION ET DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Siège Social : Centre Urbain Nord — Avenue Hédi Karray — 1082 Tunis-

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 FEVRIER 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, et le 16 février à 10 heures, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Action et Développement Solidaire s'est tenue au siège de l'association sis à l'immeuble COMETE Immobilière — Avenue Hédi Karray — 1082 Tunis Mahrajène, sur convocation de son président monsieur Radhi MEDDEB.

Sont présents:

| | |
|--------------------------|------------|
| M. Radhi MEDDEB | Président |
| M Houssine BEN ABDELKRIM | Secrétaire |
| Mme. Abderrazak LEJRI | Scrutateur |
| Mme. Saloua DARGHOUTH | Scrutateur |
| M. Noureddine YAICHE | Trésorier |



Le quorum est donc atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des délais et modalités de convocation de l'assemblée générale ;
- Approbation du rapport moral de l'exercice 2022;
- Approbation des états financiers audités de l'exercices 2022 ;
- Pouvoirs

PREMIÈRE RÉOLUTION

Les présents confirment ratifier le retard dans la tenue de la présente Assemblée Générale, accepter les modalités et les délais de sa convocation et déclarent dégager à cet effet les membres du bureau de toute responsabilité.

Mise au vote, cette résolution est acceptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport d'activité de l'association pour l'exercice 2022, l'approuve dans son intégralité.

Mise au vote, cette résolution est acceptée à l'unanimité.



ASSOCIATION ACTION ET DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Siège Social : Centre Urbain Nord — Avenue Hédi Karray — 1082 Tunis-

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée, après avoir pris connaissance des états financiers audités pour l'exercice 2022, les approuve sans réserve.

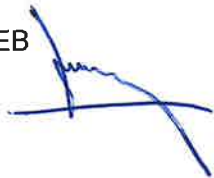
Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur pour effectuer les formalités requises par la loi.

Mise au vote, cette résolution est acceptée à l'unanimité.

Le Président
M. Radhi MEDDEB



Le Secrétaire
Houssine BEN ABDELKRIM



Les Scrutateurs :

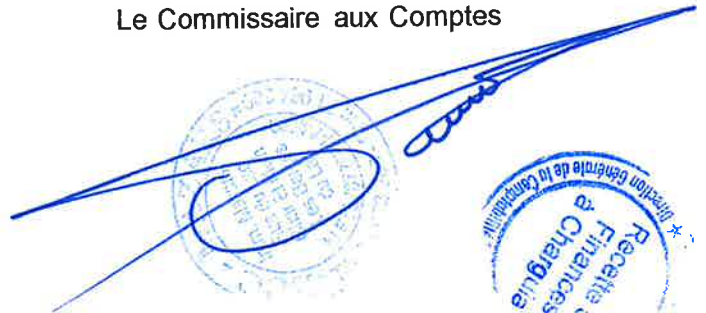
Sabua DARGHOUTH



Abderrazak LEJRI





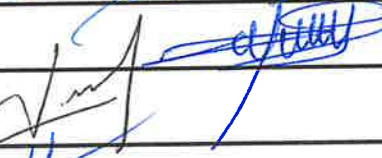


Le Commissaire aux Comptes



enregistre à la Direction des Finances
à Chargala - TUNIS
Le: 19 MARS 2026
Quittance N° 11111
Enregistrement N° 1670.3417
Reçu: David Lejri
Le Releveur



FEUILLE DE PRÉSENCE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EXERCICE 2022
REUNION DU 16 FEVRIER 2026

| Actionnaires | Nbre d'actions | Signature |
|---------------------------|--------------------|---|
| M.Radhi MEDDEB | Président |  |
| M. Houssine Ben Abdelkrim | Secrétaire général |  |
| M. Noureddine Yaiche | Trésorier |  |
| M.Abderrazek Lejri | Membre |  |
| Mme Saloua Darghouth | Membre |  |

